

Compte Rendu du CA de l'UL du 14/12/2021 par le SNPTES

Le CA débute à 9h05

Procurations : 3.

1. Informations du Président

Président : peu de consignes du gouvernement, mais jamais autant de cas déclarés. Quelques clusters d'étudiants. Pas mal de cas individuels, souvent liés à des enfants scolarisés. CHSCT demain pour préciser les modalités de télétravail (3 jours), il sera à poursuivre au moins pour les 2 premières semaines de janvier. Dans le cas des thèses, les événements festifs sont possibles mais en nombre restreint, car des gens peuvent venir de loin. Toutefois les protocoles d'enseignement et d'examens n'ont pas évolué. La vague actuelle devrait se terminer fin décembre mais arrivée du variant Omicron...

Décrets LPR sortent de façon régulière : 7 chaires de Pr Junior à l'UL (sur 9 demandées), mais on attend les textes de mise en œuvre ; repyramidage EC, l'UL a été informée des contingents 2021-2022. Le CA sera sollicité pour la répartition selon les sections CNU (février 2022) en amont du processus de choix, ce qui est ennuyeux ; nouveaux crédits pour la recherche, 9 nouveaux contrats doctoraux, prise en charge à hauteur des effectifs fonctionnaires de la partie mutuelle santé (1,2 M€), mais pas de compensation GVT ou journées télétravail.

Appels à projets concernant la science ouverte : bon succès de l'UL.

Des appels à la haine raciste et raciale ont été proférés par des étudiants de SHS à Metz. 5 étudiants ont été mis en garde à vue, une enquête est en cours.

Science and You : très belle réussite internationale.

Première restitution des assises de l'enseignement supérieur à Metz.

Conférence universitaire territoriale réunie pour la première fois. Discussions de qualité.

Élections du CROUS : représentation majoritaire de FEDELOR devant l'UNEF. Taux de participation autour de 6%.

Enquête mobilité, beau succès de réponses (7 000, soit 10% environ des personnes contactées). Il s'agit de mieux connaître les mobilités liées à l'UL. Métropole du Grand Nancy sollicitée quant aux difficultés à monter sur le site de Brabois. Le Président de la Métropole nous a envoyé un courrier et nous propose une rencontre début janvier 2022.

CPER : mis en ligne avec les montants État-Région, mais pas encore signé. Un des engagements les plus faibles pour l'UL dans le domaine immobilier, sur recherche-innovation on est à peu près dans les clous.

Processus d'autoévaluation dans le cadre de la vague C débuté avec le nouveau référentiel HCERES. Au niveau recherche, les responsables de laboratoires ont obtenu des aménagements qui évitent de remettre en cause tout le travail déjà réalisé dans l'ancien référentiel.

2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 9 novembre 2021

Vote : 1 abstention, autres pour.

Enjeux stratégiques

3. Budget Rectificatif 2021

VP CA : la situation financière de l'Établissement se dégrade progressivement, d'une part à cause du GVT (charge intégrale pour l'UL depuis 2019) et d'autre part les charges de fonctionnement, notamment pour l'entretien des bâtiments. Une marge de manœuvre maximale a été donnée aux composantes afin qu'elles développent leurs ressources propres. Néanmoins les prélèvements en Central augmentent de façon récurrente. Même si des effets recouvrent cette dégradation (non dépenses dues à la crise Covid) et laissent à penser que la situation est bonne, cela n'est pas le cas.

Directeur DBF : dernier budget pour la Fondation NIT qui disparaît au profit de la Fondation de Coopération Scientifique ID+ Lorraine (cf. point 6). Solde budgétaire déficitaire de 893 k€ et prélèvement sur Fonds de roulement (FdR) attendu de 734 k€. La trésorerie de la Fondation est estimée à 700 k€ au 31/12/2021.

Pour l'UL : ajustement de la Subvention pour Charge de Service Public de 3,5 M€ reçu il y a peu, sans que nous ayons les éléments d'explication associés ; budgétisation de 2 plans France Relance : « rénovation thermique des bâtiments » et « préservation des emplois de recherche » ; labellisation de l'I-Site LUE (pérennisation de 9,3 M€ annuels ; démarrage de SIRIUS, ORION, PLEIADES, Pacte Compétences (Région), CPER 2015-2020 (solde) ; recettes propres supplémentaires : contrats de partenariat, reversement fondation, droits d'inscriptions étudiants. D'où +36 M€ au BR pour un total de 650 M€. Par rapport à 2020 ; +38,2 M€ dans nos recettes. 7,4 M€ de crédits de paiement (CP) correspondent à des reports sur les opérations pluriannuelles, 5 M€ sont des CP déprogrammés. Le total des CP est de 628,4 M€ au BR (+31 M€ en 2020). D'où au final un solde budgétaire de 21,6 M€. Le plafond d'emploi augmente de 63 postes (correction technique uniquement). Les dépenses de personnels dépassent pour la première fois les 500 M€ (500,7, soit +2 M€). Les Autorisation d'Engagement (AE) en investissement augmentent de 76,2 M€ (Plan de Relance +25,3 M€ et Datacenter Mutualisé Lorrain +2,5 M€). AE de Fonctionnement : 91,8 M€, niveau important. Variation de la trésorerie : +19,5 M€, la trésorerie attendue fin 2021 est de 115,5 M€, le BR est soutenable. Résultat prévisionnel attendu à hauteur de 4 M€, mais de fortes incertitudes : versement SCSP, augmentation du coût de l'énergie). La marge d'erreur est seulement de 1% des charges et produits, mais cela représente 6 M€. On devrait sortir en positif, mais on ne saurait dire de combien. Prélèvement sur le FdR à 4,7 M€. Le FdR est à 159,6 M€, permettant de couvrir 52 jours de dépenses de fonctionnement.

Président : attention, cette année on a les avances sur le plan de relance. L'année prochaine, on aura les dépenses, la non compensation du GVT (renforcé par les mesures de repyramidage), la hausse du prix de l'énergie.

Vote : unanimité pour.

4. Budget Initial 2022 dont

a. Programmation triennale 2022-2024 des travaux du Programme Pluriannuel des Investissements Immobilier (PP2i) de l'Université de Lorraine

b. Taux dérogatoires des Frais de Gestion, Service et Environnement (FGSE) applicables aux recettes non affectées en Formation – année 2022

c. Programmation des achats 2022-2025

Directeur DBF : s'inscrit dans la continuité du budget 2021, et traduit les engagements pris : bâtimentaire, clôture de la fondation NIT, engagement pris dans le cadre de la LPR. Plusieurs points d'attention : augmentation du prix de l'énergie, progression des

dépenses de gestion et d'entretien du bâtiment, progression de la masse salariale de +2% par an seulement partiellement financée, maintien du soutien aux composantes, immobilier, etc.

Recettes en très légère augmentation (+1%). Au global pour l'UL, le BI 2021 augmente de 6 M€ par rapport au BR 2021 (656 M€).

Les dépenses de personnel augmentent de 11,1 M€ : +5,9 M€ liés à la SCSP, +1,2 M€ à l'initiative de l'Établissement, +4 M€ de dépenses sur les ressources contractuelles des composantes (avec augmentation du plafond d'emplois de 96, à 7 382 emplois).

Dans les dépenses d'investissement : 39,6 M€ d'AE (-48% par rapport à 2021), et 63,3 M€ de CP (+63% par rapport à 2021). Les variations traduisent le décalage des opérations entre 2021 et 2022. Impact fort des investissements autofinancés sur le FdR (16,4 M€). Notre FdR important permet cette opération en 2022, mais pas pendant des années.

Dépenses de fonctionnement : 105,4 M€ d'AE, soit +15,6 M€ par rapport à 2021. 106,5 M€ de CP, soit +17,5 M€ par rapport à 2021. Recettes directes en augmentation, ais sous-dimensionnement de l'enveloppe EMEB sur les fluides, incertitudes sur l'inflation (on prévoit 2% mais on est à 2,8), l'augmentation du SMIC, etc. Des économies prévues, mais en décalé.

Le solde budgétaire est négatif, à -25,5 M€, du fait des variations liées aux opérations pluriannuelles (40% du total) : nous avons reçu les financements, mais les dépenses auront lieu en 2022. Un certain nombre d'entrées ne sont pas budgétées, ce qui peut améliorer ce chiffre. Sur les opérations non budgétaires (entre autres, remboursement d'emprunts), on est à -5 M€. Un prélèvement sur la trésorerie est de 30 M€, avec une trésorerie de 85,1 M€ fin 2021.

Le résultat prévisionnel est présenté avec un déficit initial de 0,6 M€. La Capacité d'Auto-Financement (CAF) est à 12,8 M€ (-7 M€ par rapport à 2021, permet de financer 20% de l'investissement de l'année). Un prélèvement sur le FdR de 19,5 M€ est prévu, i.e. un prélèvement relativement conséquent.

Le budget 2022 est soutenable, on peut soutenir les engagements pris, on serait à 49 jours de charges décaissables fin 2022. Mais notre programme immobilier est fortement sous contrainte. Il sera nécessaire de redresser la situation financière de l'Établissement pour mieux couvrir les dépenses d'investissement et l'augmentation incompressible de certaines charges de fonctionnement. Si la dynamique de rentrée de nouvelles recettes n'est pas maintenue, situation très tendue dès fin 2024.

a) VP PI : 6 volets comme tous les ans : Grands projets immobiliers ; adaptation fonctionnelle ; Gros entretien ; sureté ; mise en accessibilité ; énergétique et environnemental. Sur 2022-2023, forts montants liés surtout aux grands projets immobiliers. En 2024, ces derniers seront terminés, donc les montants baissent fortement.

b) cf. documents

c) pour rappel, 1,5 M€ ont pu être gagnés sur les marchés. Ce gain est estimé à 950 k€ pour 2022.

Votes groupé sur le point 4 : unanimité pour

5. Campagne d'emplois 2022

VP RH : campagne d'emploi dynamique dans un environnement en mutation ; financièrement soutenable car sous contrainte GVT mais un volume « normal » de publications est ouvert ; proactive avec des redéploiements ; opérationnelle : de nombreux repyramidages, mise en œuvre de la GPEC (on publie en fonction des besoins

et pas en remplaçant les postes vacants). 123 postes d'enseignants-chercheurs et 74 postes BIATSS sont ouverts (56 en droit commun, 11 en BOE et 4 en bibliothèque). Au total, 41 postes sont publiés de plus qu'en 2021.

CD : souhaite sortir un poste du vote du tableau général (63PR0020), car le besoin finalement affiché ne correspond pas à tous les discussions locales antérieures dans la composante d'enseignement et le Collégium.

Président : il s'agissait de renforcer un Pôle sur des activités stratégiques, l'échange a été validé par l'ensemble du Directoire.

VP RH : c'est d'ailleurs le Directeur de la composante d'enseignement qui a proposé le poste pour aider le Pôle en question.

Vote sur le tableau général sans le poste précisé ci-dessus : 1 contre, 3 abstentions, autres pour.

Vote sur le poste 63PR0020 : 1 contre, 5 abstentions, autres pour.

Votre représentant s'est prononcé en abstention sur ce point. Sur 355 postes déclarés vacants, 157 sont non publiés (44%). Parmi les BIATSS, le SNPTES note que les postes vacants publiés ne dépassent pas 41% soit 74 sur 180 (beaucoup sont occupés par des contractuels). Par ailleurs, nous dénonçons, une année de plus, le gel ou la transformation de postes de l'AENES qui continuent à réduire le nombre de collègues de cette filière et donc les possibilités d'évolution de leur carrière.

6. Création de la fondation de coopération scientifique ID+ Lorraine : suppression de la fondation universitaire NIT de l'Université de Lorraine

SG FNIT : le besoin s'est senti de faire évoluer la Fondation NIT car des marges de progression existaient, au vu de ce qu'on observait dans d'autres universités. La meilleure option semblait la Fondation de Coopération Scientifique (FCS) : le 7 octobre 2021, le décret installant la Fondation ID+ Lorraine est paru au JO. L'activité de la FNIT est reprise et elle étend son périmètre au CHRU Nancy.

Vote : 1 abstention, autres pour.

Affaires Financières

7. Modification des modalités de gestion des déplacements professionnels

DGS : salut le travail de la SG de l'UL sur ce point. Il s'inscrit dans le nouveau marché voyages de 2022 et la circulaire du 1^{er} Ministre du 13/11/2020 sur la gestion des mobilités de l'État et de ses opérateurs. Il s'agit entre autres de s'interroger sur la pertinence du déplacement (QVT) et sur les émissions de GES associées ; cohérence des modalités de gestion UL avec celles du CNRS ; avances : désormais possibles à partir de 300 € et plus 50 ; etc.

Intervention BD : coût CO₂ des visios, déplacements avion moins chers et parfois « imposés ».

8. Modification temporaire de la délibération relative à la remise de cadeaux

Vote groupé sur les points 7 et 8 : 1 abstention, autres pour.

Ressources Humaines

9. Conclusions du groupe de travail Prévention Harcèlement Doctorant (PHD) et mesures à mettre en place à court et moyen termes

VP Doctorat : l'ESR n'est pas épargné par les problématiques de harcèlement moral ou sexuel. Des actions sont menées par le MESRI depuis 2017. Notamment depuis 2020 il y a nécessité non seulement de signaler, mais également de traiter ces problématiques. 3 GT ont été mis en place fin 2020 à l'UL pour émettre 19 propositions dans un document de synthèse qui se décomposent au niveau institutionnel, communication et formation des encadrants et doctorants.

CN : pourrait-on imposer les formations aux DDT ?

Président : souci de réglementation, on ne peut imposer.

L. Denooz : pas persuadée qu'une formation empêche des harceleurs de commettre leurs délits, et trouve dommage que tous les encadrants, dont la plupart se comportent normalement, soit mis sur la sellette.

Vote : 2 abstentions (UNSA et FSU), autres pour.

10. Plan de formation des personnels 2022

11. Liste des responsabilités pédagogiques ouvrant droit à la Prime de Responsabilité Pédagogique (PRP) – année universitaire 2021-2022 et suivantes

12. Délibération relative aux missions d'expertise – année universitaire 2021-2022 et suivantes

Vote groupé sur les points 10 à 12 : 2 abstentions, autres pour.

13. Délibération relative aux enseignants associés à mi-temps et quart de temps

Point reporté.

Recherche & Valorisation

14. Répartition de crédits supplémentaires entre les pôles scientifiques (budget mission Recherche 2022)

15. Détermination du nombre de semestres pour « Congés pour Recherche ou Conversions Thématiques (CRCT) » pour l'année universitaire 2022-2023

Vote groupé sur les points 14 et 15 : unanimité pour.

Formation & Insertion Professionnelle

16. Calendrier pédagogique de l'année universitaire 2022-2023 : cadre général

Vote : unanimité pour.

17. Modalités d'admission et capacités d'accueil en Licence, Licence Professionnelle, Master, Bachelor Universitaire (BUT) de Technologie, Classes Préparatoires Intégrées (CPI) et en études de Santé – rentrée 2022

Étudiant FEDELOR : quelle est l'orientation de l'UL donnée sur les capacités d'accueil, notamment avec la baisse sur la licence de psychologie ?

VP CF : la politique de l'Établissement ne change pas (accueillir tous les bacheliers de l'académie Nancy-Metz). Effectivement, adaptation à la marge pour la licence de psychologie qui a accueilli beaucoup plus d'étudiants que sa capacité d'accueil (venant hors de l'académie Nancy-Metz). Ceci complique les conditions d'accueil, de plus il y aura plus de redoublants l'an prochain, d'où le choix de réduire les capacités. Par ailleurs, réduction du nombre de places en PAS (950 contre 1050) car un rééquilibrage doit être réalisé avec le LAAS (2^{ème} et 3^{ème} année).

Vote : unanimité pour.

18. Politique d'utilisation du produit des droits d'inscription différenciés applicables aux étudiants extra-communautaires (DIEEC)

Étudiant FEDELOR : se battent contre ces droits. Mais reconnaît l'investissement de l'UL qui propose de garder ces produits à destination de la politique pour ces étudiants. Mais s'interrogent sur le fait que les produits payés par les étudiants de l'année n ne servent qu'en année n+1.

Vote : unanimité pour.

19. Ouverture du Diplôme Universitaire (DU) Enseignement en 1er degré scolaire

20. Ouverture en apprentissage du Master Droit Public

21. Modification du Diplôme Inter Universitaire (DIU) Transfusion sanguine et médecine du don (conditions d'inscription)

22. Modification du Diplôme Inter Universitaire (DIU) Orthopédie dentofaciale

Vote groupé sur les points 19 à 22 : unanimité pour.

Vie Institutionnelle

23. Organisation des conseils à distance par des moyens de communication électronique ou de télécommunication : modification du Règlement Intérieur de l'Établissement

SG UL : les textes instituant les conseils à distance ont pris fin au 30/09/2021 ; par ailleurs, le texte efficienne 2022 propose d'étendre le périmètre des conseils à distance. Le texte propose ici que tout sujet puisse être traité à distance (comme déjà voté précédemment), mais le recours à ces moyens doit demeurer exceptionnel et motivé par l'autorité de convocation.

24. Modification du règlement intérieur du pôle scientifique Connaissance Langage Communication Sociétés (CLCS)

25. Modification du règlement intérieur du collégium Interface : réunions du conseil à distance

26. Modification des statuts de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Longwy

27. Modification des statuts de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) d'Épinal-Hubert Curien

Vote groupé sur les points 23 à 27 : 1 abstention, autres pour.

Hygiène & Sécurité

28. Bilan 2020 Santé et Sécurité au Travail

Directrice DPSE : présente les chiffres clés en SST. 13 réunions du CHSCT en 2020, 48% des composantes disposent d'un CLHSCT. 9 400 h de formation dans le domaine, plus de 1 000 personnes formées, dont 217 enseignants-chercheurs.

Vote : unanimité pour.

29. Programme d'Action 2022 de Prévention des Risques Professionnels

Directrice DPSE : ce plan reprend les conclusions des travaux 2020 + les rapports d'inspection + les directives nationales. 10 actions reconductibles sont menées (Management HSE, nouveaux entrants, collecte des déchets radioactifs, etc.) + 9 nouvelles actions (communication, mardis de la prévention de 10h à 12h, audits de laboratoires concernant le transport des matières dangereuses, enlèvement de nouveaux déchets, plan de gestion des effluents et des déchets, étude de poste / métiers dans le secteur du nettoyage, etc.).

Vote : unanimité pour.

Patrimoine immobilier

30. Approbation de l'avenant n°4 du contrat de partenariat public-privé « MIM-LEM3 » de Metz

Vote : unanimité pour.

Fin du CA : 13h.

Votre représentant au CA de l'UL

B. Dussoubs